

VAL'TRAM, LE PROLONGEMENT DU TRAMWAY D'AUBAGNE À LA BOUILLADISSE



Passage sur le cours Voltaire à Aubagne

LES OBJECTIFS DU PROJET

- Offrir une meilleure desserte de la haute vallée de l'Huveaune sur un axe particulièrement fréquenté (18 000 véhicules par jour).
- Développer l'accessibilité aux stations et l'intermodalité, avec un transport en commun sur voie entièrement dédiée, offrant une vraie alternative à la voiture.
- Favoriser l'écomobilité avec des transports moins consommateurs d'énergie et moins polluants (transports en commun et modes actifs).
- Améliorer la qualité de vie en diminuant le trafic routier et toutes ses nuisances (pollution, bruit, insécurité...).
- Réaménager et améliorer l'espace public autour des stations et sur tout l'itinéraire.
- Prolonger la ligne de tramway existante en valorisant un patrimoine ancien (voie ferrée désaffectée), tout en respectant l'environnement naturel traversé.

Un projet métropolitain et prioritaire du plan Marseille en Grand

Le VAL'TRAM, tout comme le Chronobus d'Aubagne, fait partie des 15 projets prioritaires du Plan Marseille en Grand, soutenus financièrement par l'Etat. L'objectif est de développer et de faciliter la mobilité des 1,8 million d'habitants de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Le soutien de l'Etat s'élève à 1 milliard d'euros. Le coût total des 15 projets mobilité s'élève, lui, à 2 milliards d'euros.

Une enquête publique avant les travaux

Le VAL'TRAM, porté par la Métropole Aix-Marseille-Provence, s'appuie sur la réhabilitation de l'ancienne voie ferrée entre la gare d'Aubagne et La Bouilladisse. Ce projet de haute qualité environnementale poursuit son processus de concertation réglementaire. Les temps de la concertation préalable a confirmé son opportunité et les fortes attentes des habitants du secteur. Le projet, enrichi des apports de la concertation et complété d'études environnementales et socio-économiques, se trouve désormais soumis à enquête publique du 15 mai au 20 juin 2023.



Terminus au centre de La Bouilladisse



ENQUÊTE PUBLIQUE, MODE D'EMPLOI

Parking Relais de La Bouilladisse (150 places)

Du 15 mai au 20 juin 2023, l'enquête publique sur le projet VAL'TRAM est ouverte. Elle est conduite sous l'autorité du Préfet des Bouches-du-Rhône par une commission d'enquête indépendante, désignée par la Présidente du Tribunal administratif. Cette enquête publique unique au sens de l'article L.123-6 du code de l'environnement est relative à :

- la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du projet de VAL'TRAM ;
- l'autorisation environnementale, inscrite au code de l'environnement.

CONSULTER LE DOSSIER

Le dossier de l'enquête publique est consultable dans les lieux officiels ou sur le site internet : www.registre-numerique.fr/enquete-valtram

Le dossier est composé de deux volumes, constitués chacun de plusieurs pièces :

Volume 1 : Dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique

Volume 2 : Dossier d'Autorisation Environnementale

Déposer un avis

- Sur le registre numérique : www.registre-numerique.fr/enquete-valtram
- Par mail : enquete-valtram@mail.registre-numerique.fr
- Par voie postale :
À l'attention de Monsieur Jean-Pierre PERRIN,
Président de la commission d'enquête VAL'TRAM
Métropole Aix-Marseille-Provence
932 avenue de la Fleuride - 13400 Aubagne
- Sur les registres papiers dans les 6 lieux officiels
- Auprès des commissaires-enquêteurs lors de leurs permanences

Lieux officiels

Dossier complet, registre, exposition, documentation

- Antenne de la Métropole à Aubagne
932 avenue de la Fleuride - 13400 Aubagne
- Mairie d'Aubagne - Service urbanisme
180 traverse de la Vallée
- Mairie de Roquevaire - 29 avenue des Alliés
- Mairie d'Auriol - Place de la Libération
- Mairie de La Destrousse - 28 avenue de Solobie
- Mairie de La Bouilladisse - Place de la Libération

PARTENAIRES DE L'OPÉRATION



Permanences de la Commission d'enquête

Durant l'enquête publique, les commissaires-enquêteurs tiendront des permanences dans les lieux officiels.

- Lieux, dates et horaires des permanences : www.registre-numerique.fr/enquete-valtram



Dossier, permanences, expos, avis

www.registre-numerique.fr/enquete-valtram

LA METROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE



VAL'TRAM

Prolongement du tramway d'Aubagne à La Bouilladisse

ENQUÊTE PUBLIQUE
15 MAI > 20 JUIN 2023

Les transports de la Métropole,
c'est pour **NOUS** tous.

LA MÉTROPOLE AGIT





UN TRACÉ SUR L'ANCIENNE VOIE FERRÉE DE VALDONNE, 5 COMMUNES DIRECTEMENT CONCERNÉES

Une réponse aux besoins de déplacements métropolitains

Le projet VAL'TRAM s'insère dans le réseau de transport métropolitain.

Il privilégie les connexions avec le réseau TER, avec le projet de Bus à Haut Niveau de Service reliant la gare d'Aubagne et la zone des Paluds, et avec les lignes de cars de la Métropole. Des parkings relais et un axe cyclable en parallèle permettront aux usagers de rejoindre les stations.

15 000 voyageurs journaliers sont attendus à la mise en service de la ligne. Le VAL'TRAM sera 100% accessible aux personnes à mobilité réduite.



Parking Relais de Pont de Joux (200 places) à Auriol

Le respect de l'environnement

Le projet VAL'TRAM a fait l'objet d'une évaluation environnementale complète, consultable dans le dossier d'enquête publique.

Cette évaluation couvre l'ensemble des aspects environnementaux en lien avec la réalisation du projet : les milieux naturels et physiques, la faune, la flore et la biodiversité, la sécurité des personnes et la protection des biens matériels, le patrimoine et le paysage, etc.

Cette démarche vise à faire du VAL'TRAM non seulement un outil d'aménagement du territoire, mais également un levier pour la protection de l'environnement. C'est pourquoi, conformément à la réglementation, des mesures d'évitement, de réduction et de compensation ont été intégrées dès la phase de conception du projet.

Globalement, le projet étant sur l'emprise déjà existante de la voie de Valdonne, les impacts environnementaux restent maîtrisés.

Station de Roquevaire



Un engagement en faveur d'une gestion durable

La métropole, maître d'ouvrage du VAL'TRAM, s'est engagée en faveur d'une gestion durable de son projet dès la phase chantier. Ainsi, le réemploi et la valorisation des différents matériaux seront privilégiés comme notamment le ballast (pierres concassées sous les voies ferrées) ou les terres végétales.

Le projet vise par ailleurs à contribuer à la désimperméabilisation des sols. À ce titre les matériaux utilisés faciliteront l'infiltration naturelle des eaux pluviales dans le sol, permettant ainsi d'améliorer l'alimentation des nappes phréatiques, de réduire les inondations par ruissellement, de limiter les îlots de chaleur ou encore la pollution des milieux.



Station de La Destrousse

LES CHIFFRES CLÉS

- +11** STATIONS
- 25 min** LA BOUILLADISSE GARE D'AUBAGNE
- 10 min** FRÉQUENCE EN HEURES DE POINTE
- +14,4 km** DE TRACÉ
- +4** NOUVELLES RAMES DE TRAMWAY
- 15 000** VOYAGEURS PAR JOUR
- 12 000** EMPLOIS DESSERVIS
- +5** PARKINGS RELAIS
- 500** PLACES
- 60 000** HABITANTS DESSERVIS
- 130,5 M€ HT** DONT 110 M€ TRAVAUX, 10,3 M€ MATÉRIEL ET 10,2 M€ ÉTUDES & FONCIER

CALENDRIER DE RÉALISATION



Station Les Défensions à Aubagne

